



Infolettre N°32 - Septembre 2026

L'EDITO

Nouvellement élu président du Comité de bassin Gironde-Garonne et de la Commission locale des mobilités de Gironde, je suis ravi de prendre la plume pour ce premier édito et de vous retrouver à l'occasion de cette nouvelle lettre d'information consacrée aux mobilités en Gironde.

Cette rentrée est marquée par le déploiement de nouvelles offres de mobilité, avec une ambition commune : proposer aux Girondines et aux Girondins toujours plus de solutions pour faciliter leurs déplacements du quotidien et mieux connecter les différents modes de transport.

Dans cette édition, nous revenons ainsi sur trois nouveautés majeures : la mise en service de la nouvelle ligne de Car Express entre Lesparre-Médoc et Bordeaux, le déploiement de nouveaux Abris Vélos Sécurisés Modalis sur le territoire, et l'ouverture aux passagers de Lignes Covoit Modalis, qui vient compléter les solutions existantes sur plusieurs grands axes girondins.

Car, au-delà de chacune de ces nouvelles offres, c'est bien la complémentarité des mobilités que Nouvelle-Aquitaine Mobilité souhaite développer : car, train, vélo, covoiturage... avec Modalis comme trait d'union pour rendre les déplacements plus simples et plus accessibles.

Cette dynamique est le fruit d'un travail collectif mené avec l'ensemble des partenaires : la Région Nouvelle-Aquitaine, Bordeaux Métropole, les intercommunalités, les communes. Les instances territoriales que j'ai désormais le plaisir de présider seront justement des lieux privilégiés pour poursuivre ce dialogue, faire remonter les besoins des territoires et construire ensemble les mobilités de demain.

Je vous souhaite une excellente lecture et une très belle rentrée à toutes et à tous.

Christophe Duprat.



LA VIE DES BASSINS

L'inauguration de la ligne de car express 420 : Lesparre - Bordeaux

Depuis le 29 août, une nouvelle ligne est venue compléter l'offre des cars express. Cette ligne relie le Médoc à la métropole de Bordeaux.

La ligne 420 Lesparre – Bordeaux, reliant le centre de la métropole au Médoc facilite les déplacements pour les usagers, de 5h00 à 21h55 (du lundi au vendredi) avec 18 services cadencés à 20 min aux heures de pointe (vers Bordeaux le matin et vers Lesparre le soir). En comptant, 9 allers/retours sont proposés le samedi et 4 le dimanche.

Elle dessert des arrêts structurants : Lesparre Médoc (Gare TER) ; Saint-Laurent-Médoc ; Listrac-Médoc ; Castelnau-de-Médoc ; Le Pian-Médoc ; Le Taillan-Médoc ; Eysines (Hippodrome) et Bordeaux (Quiconces).





À l'occasion de cette nouvelle ligne, une inauguration a eu lieu le 7 septembre à Castelnau-de-Medoc.

Cette inauguration a permis de présenter les ambitions de cette nouvelle liaison et son rôle dans le développement du réseau express régional métropolitain (RERM).

Avec cette nouvelle desserte, les habitants du Médoc bénéficient ainsi d'une solution de mobilité renforcée, offrant une alternative à la voiture individuelle et facilitant les déplacements quotidiens vers la métropole bordelaise.

[En savoir plus](#)

Les nouveaux abris vélos sécurisés : VéloParc Modalis

Des Abris Vélos Sécurisés sont progressivement déployés en Gironde sous le nom de VéloParc Modalis.

Installés à proximité des gares, arrêts de car, ils permettent aux usagers de déposer leur vélo dans un espace sécurisé et de poursuivre leur trajet avec un autre mode de transport.



Le service est accessible depuis **l'application VéloParc Modalis**, qui permet de localiser les abris, de consulter les places disponibles et d'en ouvrir l'accès. (La carte Modalis permet également l'ouverture de l'abris)

Plusieurs formules sont proposées en Gironde : **1,50 € pour 24 heures et 3 € pour 72 heures**. Les **abonnés aux transports bénéficient quant à eux d'un accès gratuit et illimité**, pendant la durée de validité de leur abonnement.

[Consultez le site VéloParc Modalis](#)

[En savoir plus](#)

Vélo Modalis arrive en Gironde

Les premières stations ouvertes depuis le 11 septembre.

Après un premier déploiement en Charente et en Charente-Maritime, Nouvelle-Aquitaine Mobilités poursuit le développement de Vélo Modalis en Gironde.

Depuis le 11 septembre, **12 premières stations et 95 vélos électriques sont mis en service**. La flotte atteindra 143 vélos dans les prochaines semaines, avant la poursuite progressive du déploiement sur le territoire girondin.

Les premières stations sont déployées à Langon, Sadirac, Créon, Loupes, Saint-André-de-Cubzac, Lamarque et Le Pian-Médoc.

Dans les prochaines semaines, cinq nouvelles stations viendront compléter le réseau à Pauillac, Le Pian-Médoc, Arsac et Castelnau-de-Médoc, portant la flotte à 143 vélos. Les stations sont implantées au plus près des besoins du quotidien : gares, centres-bourgs, lignes de Cars Express, pôles d'échanges et zones d'activités.



ZOOM SUR...

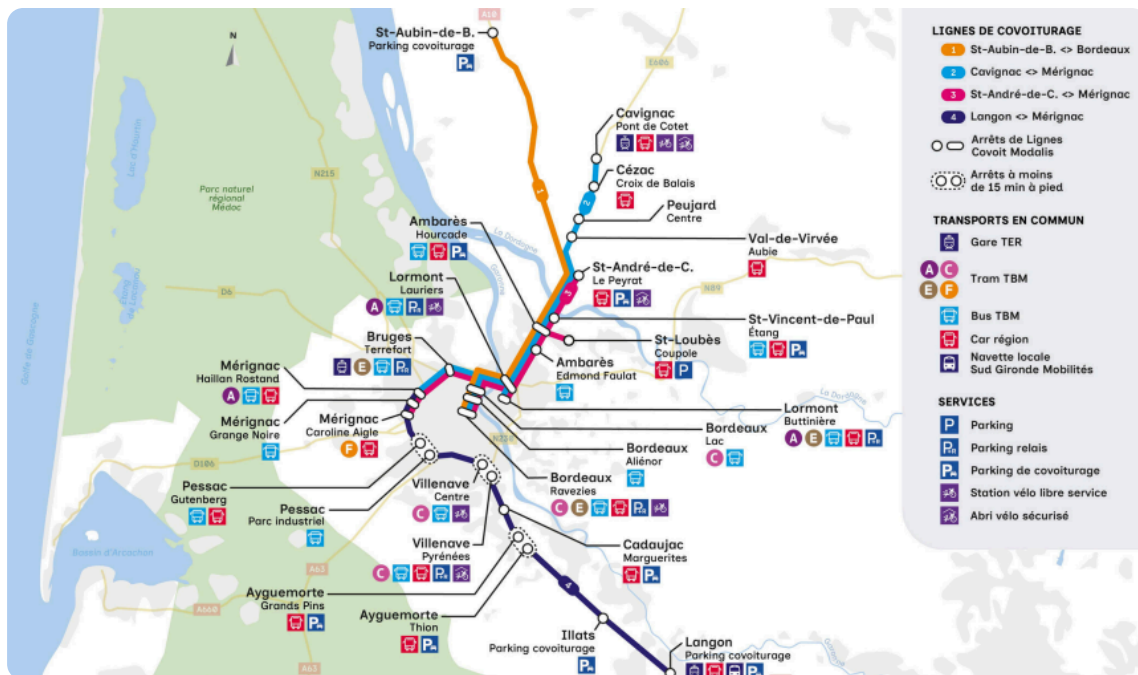
Lignes Covoit Modalis est désormais ouvert aux passagers !

Pensé comme une alternative concrète à l'autosolisme autour de Bordeaux, le service **Lignes Covoit Modalis** propose une nouvelle manière de se déplacer au quotidien.

Après une première phase destinée aux conducteurs, **le service est ouvert aux passagers**. Les voyageurs peuvent ainsi rejoindre un arrêt dédié, renseigner leur destination via l'application et être mis en relation avec un conducteur effectuant le trajet souhaité.

Avec ses arrêts aménagés, ses panneaux d'information, son application mobile et sa garantie de départ, Lignes Covoit Modalis propose une solution **simple et complémentaire des transports en commun existants**.

[Consultez le site Lignes Covoit Modalis](#)



[En savoir plus](#)



Cet email a été envoyé à {{ contact.EMAIL }}.

Vous avez reçu cet email parce que vous vous êtes inscrit à notre newsletter.

[Se désinscrire](#)